

COMMISSION SPORTIVE

C/o Scuderia Taifyn, Rue Beau Site 15, 2300 La Chaux-de-Fonds

www.scuderia-taifyn.net



DERNIERES INSTRUCTIONS

Course automobile Régionale du BAS - MONSIEUR

Vous trouverez ci-après les dernières instructions, l'horaire, ainsi que la liste des inscrits.

Vérification Admin / Techn. des véhicules	No:	10 à 32	=	06h30 – 06h50
«	«	«	«	No: 33 à 49 = 06h50 – 07h10
«	«	«	«	No: 50 à 69 = 07h20 – 07h50
«	«	«	«	No: 70 à 86 = 08h00 – 08h10
«	«	«	«	No: 87 à 99 = 08h10 – 08h20
«	«	«	«	No: 100 à 120 = 08h30 – 08h40
«	«	«	«	No 1 à 5 = 08h40 – 08h50

1) Vous êtes priés de respecter votre heure de vérification.

a) Fermeture du contrôle administratif : 09H00

b) Fermeture du contrôle technique: 09H10

2) COMMISSAIRES

- Jury : (ASS) R. Piquerez, D. Lenglet, D.Pétignat, T.Mathey

- Technique : (CSN) Thierry Mathey, Jean-Pierre Humbert-Droz

3) CANTINE

A côté du restaurant du Sapin (Bas-Monsieur) situé à proximité du départ et une seconde à l'épingle de l'Ecole vous permettront de vous ravitailler.

4) HORAIRE ET REMISE DES PRIX

06H30 – 09H10

Vérifications administratives et techniques officielles.

08H30 – 12H00

Essais officiels.

13H30 – 16H45

Manches de course.

1 heure après affichage

Remise des prix

5) ESSAIS ET COURSE

3 essais et 3 manches de course sont prévus, TOUTEFOIS en fonction d'incidents survenus lors des essais ou course, le 3ème essais ou la 3ème manche course, pourra être annulé.

Le classement sera établi d'après le temps de la meilleure manche, incluses-les éventuelles secondes de pénalisation. En cas d'égalité de temps, le temps de la meilleure manche suivante sera déterminant.

6) PLAQUES MINERALOGIQUES

La circulation sur la voie publique des véhicules non munis de plaques est strictement interdite. Les véhicules non immatriculés sont à décharger au parc des voitures et ont l'interdiction de sortir de l'enceinte du parcours.

7) VEHICULES TRANSPORTES SUR REMORQUE + BRUIT

Les remorques doivent IMPERATIVEMENT être déposées au parc prévu à cet effet. Un contrôle du BRUIT pourrait être effectué !

8) PERMANENCE TELEPHONIQUE

Une permanence téléphonique est assurée pendant la manifestation au numéro de Natel suivant : 079.206.80.93.

9) PAPIERS OFFICIELS

Licence – Permis de conduire – Papier(s) de la voiture seront présentés au contrôle administratif. Une caution de **100.- frs** sera exigée pour non-présentation d'un document.

DEPART REFUSE SI PAS PERMIS DE CONDUIRE / PERMIS DE CIRCULATION (LOC)

10) EQUIPEMENT

Combinaison et casque homologué (<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements>)

11) PARC

Tous les pilotes se trouveront à leur voiture 15 minutes avant l'heure indiquée à l'horaire les concernant, et se conformeront aux ordres des commissaires.

12) PANNEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL

Toutes les communications et décisions seront affichées au panneau situé à proximité de la ligne de départ (Officiel) et à proximité du Restaurant du Sapin.

13) DISTRIBUTION DES PRIX

- **Cantine à proximité du Restaurant du Sapin.** Les prix non retirés ne seront pas envoyés.

14) BRIEFING PILOTES A PROXIMITE DE LA LIGNE DE DEPART

- **Catégorie Loc 1 No 10 à 49 = 07h45**
- **Catégories Loc 2 No 50 à 69 = 08h45**
- **Catégories Loc 3 et Loc 4 No 70 à 99 = 09h15**
- **Catégories Ss à D/E No 100 à 120 et 1 à 5 = 09h55**

PRESENCE INDISPENSABLE

Les Brenets, le 06.10.2019

Dans l'attente de vous retrouver le week-end prochain, nous vous prions de recevoir, chers pilotes, nos salutations amicales et sportives.

Le Directeur de Course :
Philippe Girardin

Natel 079/206.80.93

HORAIRE

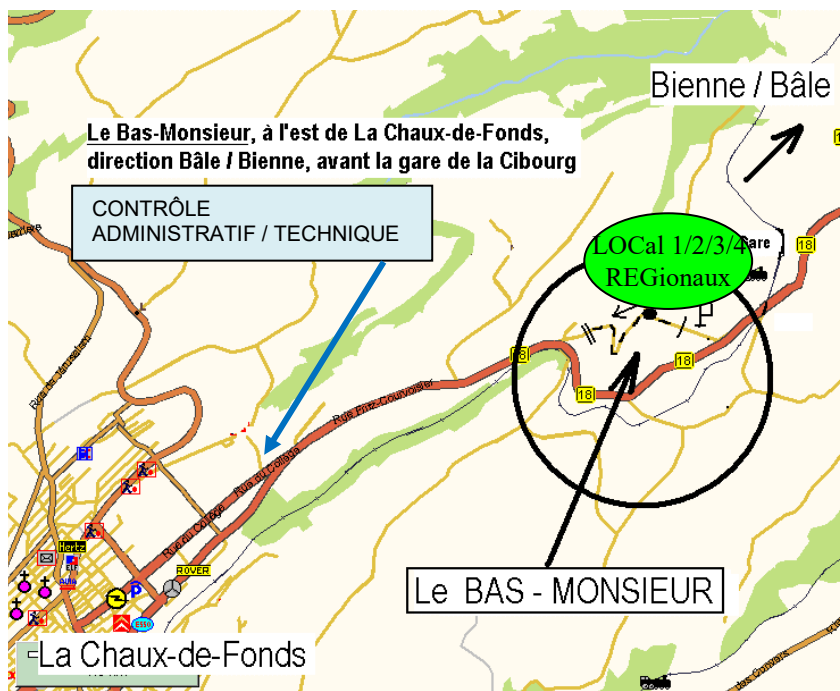
Catégorie	Numéros	Briefing	Essais 1 (reconnaissance)	Essais 2	Essais 3	Pause	Course 1	Course 2	Course 3
LOC 1	10 à 49	07h45	08h00	08h30	11h00		13h30	14h30	15h30
LOC 2	50 à 69	08h45	09h00	09h15	11h15		13h45	14h45	15h45
LOC 3 et 4	70 à 99	09h15	09h30	09h50	11h20		13h50	14h50	15h50
Ss à D/E	100 à 120 et 1 à 5	09h55	10h10	10h35	11h30		14h00	15h00	16h00
						11h50			
						13h20			
Résultat et remise des prix :							1h00 après affichage		

Attention :

CONTRÔLE
Administratif / Technique →
Béton Frais
Rue du Collège 102

Vous êtes nombreux, aussi
nous vous demandons de
vous parquer à vos places
pour la manifestation.

PARC concurrents
sur le site.



RAPPEL :

Casques homologués sur :

www.motosport-ch.com/fr/automobile/reglements/ sécurité puis liste des casques autorisés

Combinaison pour les **LOCaux** :

Note CSN : Pour les slaloms et les compétitions de statut LOCAL dépendant de son autorité, et jusqu'à nouvel avis, la CSN a décidé de reconnaître également les vêtements résistant au feu homologués selon l'ancienne norme FIA-1986 (étiquette brodée à l'extérieur du col). Les dispositions de l'Art.2, chap.III Annexe L FIA restent applicables dans leur intégralité.